

Pour une Europe plus solidaire et inclusive

I. Le contexte européen

Entre 2020 et 2021, l'Europe a été confrontée à une terrible pandémie qui a fait plus d'un million de morts, notamment parmi la population âgée. Cette situation a révélé la vétusté des systèmes de santé et la fragilisation des systèmes de protection sociale. Dans un monde où la paix et la justice sociale semblent lointaines, alors que les inégalités liées à l'âge, au genre et à la géographie sont plus marquées que jamais, le rôle du mouvement syndical pour un monde et une Europe solidaires et inclusifs devient crucial. En outre, les conséquences de l'invasion russe de l'Ukraine, en plus des nombreux décès et de l'exode de milliers de femmes et d'enfants ukrainiens, ont amené le monde à un niveau élevé de tension, créant des implications et des conséquences politiques, économiques et sociales. L'Europe doit dépasser cette situation avec la mise en place d'un véritable processus de paix. La guerre a provoqué une très forte augmentation du coût du gaz, de l'énergie, des matières premières et des produits de première nécessité et une très forte hausse de l'inflation, générant de graves répercussions sur le monde du travail, sur les familles et en particulier sur les personnes âgées qui représentent presque un quart de la population européenne. Dans la politique de l'UE, cette proportion de personnes âgées a souvent été traitée comme une charge pour la société et comme un facteur de coût.

- ***Dans ce contexte, l'action de la FERPA visera à exiger :***

- une Europe constructive, plus unie, sans guerres et capable d'affronter l'avenir avec unité et détermination, avec une perspective plus sociale et inclusive, qui garantit la protection de tous les citoyens sans laisser personne de côté ;
- des mesures sociales et économiques qui garantissent des systèmes de santé publics, efficaces et de qualité accessibles à tous ;
- des augmentations de salaires et de pensions pour lutter contre l'urgence inflationniste ;
- l'absolue nécessité d'éviter un retour aux pactes de stabilité, qui se sont révélés être des pactes d'austérité, et qui dans certains pays, ont été la principale cause de coupes dans les soins de santé, dans les retraites et dans l'augmentation de la pauvreté, en particulier chez les personnes âgées ;
- l'application de la Charte sociale européenne, du protocole de progrès social, des principes du Socle Européen des Droits Sociaux et des propositions du rapport final de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Conformément à la position prise par l'Agence européenne des droits fondamentaux et la Confédération européenne des syndicats, l'approche de la FERPA envers les personnes âgées en Europe est solidement basée sur une approche basée sur les droits.

II. Les quelque 100 millions de personnes âgées et retraitées doivent être reconnues comme une ressource importante pour l'Europe

En Europe, la population vieillit progressivement depuis plusieurs décennies, avec des pourcentages différents selon les pays. Le vieillissement de la population résulte essentiellement de deux facteurs : la baisse de la natalité et l'allongement de l'espérance de vie.

- ***Ainsi, la FERPA se battra pour :***

- un État-providence, au niveau de chaque Etat-Membre, remodelé de manière à ce que vieillir soit considéré comme une chance et non comme un coût, pour toutes les citoyennes et tous les citoyens ;

- une Europe qui renforce les droits de toutes les citoyennes et de de tous les citoyens et les relations entre les différents peuples en rejetant toute discrimination fondée sur le genre, la couleur de peau, la religion, le pays d'origine et surtout celle fondée sur l'âge ;

- appeler à des investissements publics pour le bien-être social de toutes les citoyennes et de tous les citoyens, réaffirmant que la reprise de l'économie passe également par des réponses positives à cette grande partie de la population âgée européenne, qui a droit à des ressources économiques et à des services efficaces pour vieillir dans la dignité ;

- être consultée et associée dans les décisions des institutions européennes concernant les personnes âgées les retraitées et les retraités. Cette règle devrait également s'appliquer dans tous les pays de l'Union européenne.

La FERPA se mobilisera le 1er octobre, Journée internationale des personnes âgées, célébrée par les Nations Unies. Elle profitera chaque année de ce jour, pour manifester et soutenir ses revendications, par des actions ou des initiatives.

III. Le Manifeste

Le Manifeste est le fruit du travail collectif de tous les membres de la FERPA et réalisé même dans des conditions difficiles dues à la pandémie. Il a été élaboré et adopté à l'unanimité dans le cadre des réformes résultant de la mise en œuvre des plans européens

- ***Pour la FERPA le Manifeste sera l'outil de ses revendications pour :***

- une protection sociale publique et universelle dans tous les pays de l'Union européenne pour améliorer concrètement la vie des personnes âgées et des retraitées et des retraités et pour réduire le nombre de celles et ceux qui vivent dans la pauvreté ;
- le droit à des retraites décentes, à leur revalorisation intégrale indexée sur les salaires et a minima sur l'évolution du coût de la vie, capables de protéger leur pouvoir d'achat et à une pension minimale, dans chaque pays, dont le montant est supérieur au seuil de pauvreté qui permet de vivre décemment;
- améliorer la situation des personnes âgées, notamment parmi les femmes;
- le droit universel à des soins de santé publics de qualité et de longue durée ;
- le droit universel à un logement décent et adapté ;
- le droit universel d'accès à l'énergie et aux services essentiels ;
- le droit universel à l'inclusion sociale et à la pleine participation des personnes âgées à la vie sociale, politique et culturelle, dans un esprit d'intergénérationnalité;
- les pensions ne doivent pas être considérées comme un simple coût, mais comme un droit pour tous les citoyens qui ont cotisé au cours de leur vie active.

La FERPA rejette fermement les affirmations selon lesquelles les seules solutions pour la pérennité des systèmes de retraite sont de relever l'âge de la retraite et de geler la revalorisation des pensions.

IV. Mise en œuvre du Socle Européen des Droits Sociaux

Le Socle Européen des Droits Sociaux a été proclamé en 2017 à Göteborg comme un engagement politique fort des États membres en faveur de la promotion des droits sociaux en Europe. Pour la FERPA, qui croit en une Europe solidaire, cette proclamation avait suscité des attentes positives, dans la conviction qu'elle contribuerait à améliorer les droits sociaux en Europe. Depuis lors, cependant, les 20 principes envisagés n'ont pas encore été pleinement mis en œuvre.

- **La FERPA s'engage donc à :**

- exhorter les institutions européennes et les gouvernements nationaux à poursuivre la mise en œuvre du Socle Européen des Droits Sociaux, en tant qu'élément-clé pour le développement et la relance, pour la protection de millions de personnes, en particulier les personnes âgées, et pour promouvoir un vieillissement actif, digne et sain.

Faire valoir que le Socle Européen des Droits Sociaux doit devenir partie intégrante des traités européens afin de pouvoir être mis en œuvre dans tous les pays de l'UE.

V. Pour une politique fiscale européenne

La FERPA considère qu'il est essentiel que les institutions européennes promeuvent des politiques fiscales européennes qui vont dans le sens d'une plus grande équité.

- **La FERPA exige donc**

- des politiques fiscales plus homogènes et égalitaires dans tous les pays européens, notamment sur la fiscalité des retraites, introduisant également des déductions spécifiques pour les retraitées et les retraités ;

- de mener une lutte déterminée et efficace contre les paradis fiscaux européens et pour la taxation des superprofits européens.

VI. La solidarité intergénérationnelle pour renforcer les droits des citoyennes et des citoyens de tous les âges

Pour une Europe meilleure, fondée sur les principes de solidarité, d'égalité, de justice, de cohésion sociale et de paix, il est nécessaire de promouvoir un pacte intergénérationnel entre jeunes et vieux, à tous les niveaux.

La FERPA s'engage à actualiser la convention signée en 2016 avec le Comité Jeunes de la CES, afin d'amorcer une véritable passerelle entre les générations des différents pays et de l'Europe dans son ensemble. L'objectif est de représenter et défendre au mieux les intérêts des jeunes, des personnes âgées, des retraitées et des retraités auprès des institutions européennes et des gouvernements des différents pays.

- **La FERPA exige donc :**

- l'actualisation de la convention

- des actions urgentes pour faciliter l'entrée des jeunes dans le monde du travail avec la création d'emplois stables et de qualité, pour permettre aux nouvelles

générations une autonomie économique et un avenir serein même en tant que retraitées et retraités ;

- d'aller vers le plein emploi, avec des emplois plus nombreux et de qualité afin de garantir également la pérennité des systèmes de protection sociale actuels et futurs, en accordant une attention particulière au rapport entre le nombre de travailleuses actives et de travailleurs actifs et le nombre de retraitées et de retraités, qui dans certains pays continue de diminuer ;

- des politiques européennes, compte-tenu des évolutions démographiques, qui garantissent une aide économique et des services sociaux efficaces ;

- des politiques migratoires fondées sur le respect des libertés fondamentales, les droits de la personne et du travail ;

- de faciliter la transmission de l'expérience des travailleurs âgés aux plus jeunes pour favoriser leur meilleure intégration dans le monde du travail, accompagnée de processus de transition intergénérationnelle, en assurant la qualité et la stabilité des contrats de travail, des revenus économiques des prestations de santé, sans exclusion des conditions d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail et le respect des droits, sans aucune discrimination surtout pour les jeunes qui entrent dans le monde du travail ;

- une action commune contre la pauvreté, revendiquant le droit de vivre dans la dignité à toutes les étapes de la vie avec des ressources économiques adéquates

La FERPA s'engage à adhérer activement à la lutte contre le changement climatique qui compromet le présent et l'avenir de la Planète.

VII. Une Europe plus numérique qui ne laisse personne de côté

L'innovation numérique rapide a transformé tous les domaines de la société, y compris les services aux personnes âgées.

- ***Pour la FERPA il est essentiel que :***

- soit relevé ce défi par des actions concrètes pour tirer le meilleur parti de ces technologies, notamment dans le domaine des services, de la santé, de la domotique et de la communication, avec une attention particulière aux risques d'exclusion et de solitude que courent les personnes âgées ;

- les personnes âgées se voient garantir une formation et un accompagnement permanents dans le domaine du numérique pour bénéficier de ces services ;

- dans tous les cas, une alternative au numérique soit impérativement proposée à chaque citoyen, notamment aux personnes âgées, pour lui permettre d'accéder à tous les services et procédures de manière égale ;

- une plus grande attention soit accordée à l'exclusion numérique de millions de personnes âgées, notamment les femmes, qui subissent l'inégalité numérique dans une plus grande mesure que d'autres groupes ;
- l'ensemble du territoire européen soit entièrement couvert par un réseau Internet de qualité à un coût de connexion à la portée de tous.

VIII. La FERPA est une grande fédération européenne de syndicats de retraitées et de retraités

La FERPA, avec ses organisations, est la principale organisation représentative des personnes âgées en Europe. En tant que Fédération des Retraitées et des Retraités de la CES, la Confédération Européenne des Syndicats, la FERPA est l'organisation la plus pertinente pour les seniors européens dans ses revendications auprès institutions européennes.

Dans une Europe où la population âgée et retraitée ne cesse de croître, une forte représentation de la Fédération Européenne des Retraités et Personnes Âgées devient essentielle.

Les syndicats qui adhèrent à la FERPA représentent les personnes âgées, les retraitées et les retraités de toutes les catégories du monde du travail et, par conséquent, offrent à la FERPA une vision et une expérience larges dans tous les secteurs.

- ***La FERPA s'engage donc à :***

- renforcer sa voix en Europe ce qui devrait également renforcer sa position au sein de la CES car trop souvent les déclarations de la CES, soulevant des questions générales et des doléances, n'intègrent pas suffisamment la position des personnes âgées et retraitées. Le renforcement de la position de la FERPA au sein de la CES devrait s'accompagner d'une coopération plus étroite au niveau national entre les affiliés de la CES et les affiliés de la FERPA. De plus, la FERPA devrait élargir son adhésion aux organisations des pays avec des membres de la CES qui n'ont pas encore d'organisation affiliée à la FERPA ;

- renforcer le travail d'équipe de la FERPA, afin qu'elle soit de plus en plus capable de proposer, agréger, mobiliser et, le cas échéant, protester et répondre collectivement à toute demande dans le cadre des négociations ;

- utiliser les espaces du nouveau site Internet de la FERPA mis à disposition des membres du Comité de Direction pour insérer, par l'intermédiaire du secrétariat, toute la documentation nécessaire pour offrir un meilleur soutien à toutes les organisations de retraités avec des actualités utiles et actualisées.

IX.Égalité et politique de genre

Le vieillissement, en Europe et dans les différents pays, a de fortes spécificités de genre.

Dans de nombreux pays européens, sinon dans tous, les femmes constituent la majorité de la population âgée. Elles vivent en moyenne plus longtemps que les hommes et sont souvent confrontées à une perte d'autonomie et au risque de vivre seules en vieillissant. Elles ont des pensions moins élevées et sont donc plus exposées à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

- ***La FERPA également à travers le Comité des Femmes, s'est toujours engagée à :***

- représenter et revendiquer les droits et les besoins des femmes et des hommes âgés, attentifs à l'égalité et à la spécificité de genre ;
- lutter contre toute discrimination fondée sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle ;
- rendre la Fédération de plus en plus adaptée aux femmes et aux hommes, en valorisant les spécificités de genre, en promouvant l'égalité des chances et l'égalité démocratique ;
- augmenter la représentation des femmes dans ses instances, en réfléchissant également à des modalités plus appropriées de participation à la vie de la fédération à travers, également, un plus grand effort collectif des femmes et des hommes de toutes les organisations affiliées.
- une participation active du Comité des Femmes de la FERPA aux réunions du Comité des Femmes de la CES. Cette participation est essentielle pour définir un travail commun sur les questions touchant les femmes et en particulier les femmes âgées et retraitées et pour faire entendre la voix de la FERPA au sein de ce Comité des Femmes de la CES.

X.La relation avec la CES, la Confédération Européenne des Syndicats

La FERPA participe activement à toutes les réunions des instances de la CES, aidant à définir ses politiques afin d'assurer que les conditions de vie des retraités et des personnes âgées soient dûment prises en compte dans le débat et dans les prises de position.

Cependant, la FERPA regrette que l'amendement pour obtenir le droit de vote dans les instances de la CES n'ait pas été approuvé lors de la conférence à mi-mandat de Lisbonne.

La FERPA s'engage à ce que :

- ses organisations membres interviennent auprès de leur confédération pour obtenir leur accord pour soutenir l'approbation du droit de vote de la FERPA dans les instances de la CES afin de garantir une action syndicale inclusive envers la grande et importante partie de la population représentée par la personnes âgées et retraitées.

Telles sont les grandes orientations et les demandes que nous nous engageons à soutenir pendant le nouveau mandat. Elles ne peuvent être atteintes qu'avec un engagement commun et grâce à un effort collectif des femmes et des hommes de toutes les organisations de la FERPA.

Les modalités de mise en œuvre seront discutées lors du Comité Exécutif ordinaire suivant le Congrès.